

OUVERTURE DU COLLOQUE : 9 avril 2005

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,
Distingués invités,
Chers amis,

Dans la continuité de la veillée de mémoire que nous avons célébrée le 7 avril à l'intention des victimes du génocide tuées au Rwanda en 1994, IBUKA France a souhaité poursuivre cet événement en consacrant une journée entière à la réflexion sur les défis actuels suscités par le génocide. Tel est l'objet de ce colloque qui est conçu pour permettre les échanges sur les questions fondamentales que nous pose ce génocide, en particulier ses retombées sur la vie des rescapés. Nous espérons à la fin de ce colloque bénéficier d'éléments solides pour esquisser des perspectives d'action utiles à la mémoire et à la justice. Certes, nous sommes conscients que ce colloque ne pourra pas à lui seul dresser une photographie exhaustive du paysage créé par le génocide. Mais nous attendons du moins qu'il nous permette d'examiner les problématiques les plus urgentes qui affectent la vie des rescapés sur le plan psychologique et judiciaire.

En effet, depuis juillet 1994, le Rwanda a connu des changements spectaculaires sur de nombreux fronts d'ordre politique, social, économique et autres. Cependant, la réalité des conséquences du génocide sur les rescapés est tellement tragique dans divers domaines qu'il importe de réfléchir sur les points cruciaux qui se posent aujourd'hui au Rwanda. La précarité matérielle et psychosociale, le manque de soins, les assassinats de témoins du génocide, la perte d'espoir en l'avenir, sont autant de faits qui affectent douloureusement la vie des rescapés depuis la fin du génocide jusqu'à l'heure d'aujourd'hui. Les principaux dilemmes auxquels étaient confrontés les rescapés du génocide au lendemain de ce drame n'ont pas été résolus intégralement, et certains problèmes y relatifs demeurent sans remède adéquat.

Le présent colloque tombe à point nommé par ce que les tribunaux GACACA qui ont été mis en place au Rwanda pour contribuer aux efforts de justice fonctionnent depuis quelques semaines. Ce tournant que vit actuellement le Rwanda a certainement une incidence sur la santé mentale et sociale des rescapés du génocide. Voyant cela, IBUKA France a jugé bon pour aborder concrètement ces questions, de faire venir dans ce colloque des spécialistes qui vivent au Rwanda et qui sont confrontés aux questions quotidiennes liées à l'accompagnement psychologique des victimes ainsi qu'aux problèmes de justice. Nous avons estimé que personne ne peut mieux évoquer la réalité des rescapés mieux que ceux qui vivent avec eux sur le terrain au Rwanda.

C'est donc à ce titre que nous avons invité le Dr Naasson MUNYENDAMUTSA dont les connaissances et l'expérience dans le domaine des traumatismes sont d'une riche importance pour nous. Pour compléter le volet psycho-mental qu'il va nous présenter ce matin, nous avons considéré qu'il fallait aborder la question de la justice telle qu'elle est rendue aujourd'hui, plus particulièrement par les tribunaux Gacaca. C'est ce thème qu'abordera dans l'après-midi le Dr BIZIMANA Jean-Damascène qui suit de près la situation judiciaire au Rwanda. Les avis de ces deux intervenants qui sont des acteurs engagés sur terrain seront complétés par une mise au point de l'état des lieux de la justice en France.

Nous avons confié cette tâche à M. Géraud DE LA PRADELLE qui a présidé les travaux de la Commission d'Enquête Citoyenne qui a mené des recherches approfondies sur l'implication de la France au Rwanda. Le président du Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda en France poursuivra sur la même lancée en livrant un aperçu de l'état des poursuites des génocidaires en France.

Enfin, puisque les rescapés du génocide ne se trouvent pas uniquement au Rwanda, mais aussi ici en France, nous accorderons aussi la parole aux spécialistes d'autres domaines, tel que l'histoire des génocides, le rôle de la littérature face à la mémoire et l'importance de la psychanalyse dans le suivi des rescapés du génocide. C'est dans ce cadre qu'interviendront M. Yves TERNON, Mmes Régine WAINTRATER, Amélie MUTABAYIRE SCHAFFER et Catherine COQUIO. Les débats seront modérés par Marcel KABANDA, Jean-François DUPAQUIER et Jean-Pierre CHRETIEN.

Tout en remerciant de votre présence et de votre participation, je déclare ouverts les travaux du présent colloque.